
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur André Reichert.*

MESSIEURS,

Le sieur André Reichert est né à Folda, province de Hesse-Cassel, le 17 novembre 1805 ; il habite la Belgique depuis 1817, époque à laquelle il faisait partie du 31^e régiment suisse, au service des Pays-Bas ; le 17 juin 1831 il s'est engagé volontairement, comme musicien-gagiste, au 11^e régiment de ligne belge, et il a fait partie de l'armée belge jusqu'en 1838.

Le 14 janvier 1830 il a épousé, à Maestricht, Jeanne Schellings, née en cette ville, avec laquelle il a procréé trois enfants ; il se conduit en honnête homme, et aucune plainte ne s'est élevée à sa charge.

Le pétitionnaire fait connaître dans sa requête que le seul but de sa demande est de pouvoir, à l'aide de la naturalisation, prendre du service, comme remplaçant, dans l'armée belge, afin de subvenir aux besoins que réclame sa famille.

L'une des autorités consultées n'émet pas d'avis sur le mérite de la demande ; l'autre estime qu'il y a lieu de l'accorder.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
